



Global Soil Week 2017

**ATELIER 1 : MAINTENIR ET DEVELOPPER LES
RESULTATS POSITIFS DES INITIATIVES DE GDT:
DONNEES – CONNAISSANCES – ACTIONS**



Contact:

Carolin.Sperk@iass-potsdam.de

Anne.Flohr@iass-potsdam.de

Gestion des rapports :

Katleen De Flander

Traduction française :

Corinne Durand

Photographie :

Piero Chiussi

Image de couverture :

Thorben Schöfisch

Conception graphique et mise en page :

Natasha Aruri

globalsoilweek.org

ÉQUIPE DU GSW17

Coordinateurs

Ivonne Lobos Alva
Jes Weigelt

Coord. Techniques

Ilka Mai
Thando Tilmann

Gestion Logistique

Corinna Bobzien
Jana Fasheh
Hartmut Gruber

Chercheurs/chercheuses, curateurs/curatrices et assistant(e)s

Girum Alemu

Matheus Alves Zanella

Natasha Aruri

Kader Baba

Keerthi Bandru

Charlotte Beckh

Marie Bergeron

Samie Blasingame

Matteo De Donà

Katleen De Flander

Anne Flohr

Sandra Garcia

Abir Ghattas

Lena Guhrke

Serah Kiragu-Wissler

Anna Kramer

Patrick Lanouette

Franziska Linz

Ha Ngo Bich

Nora Rocholl

Judith Rosendahl

Thorben Schöfisch

Larissa Stiem

Carolin Sperk

Katrin Wlucka

CONTENTS

| | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| 2. Workshops | 1 |
| 2.1 Atelier 1 : Maintenir et développer les résultats positifs des initiatives de GDT: Données – Connaissances – Actions | 1 |
| <i>Carolin Sperk, Anne Flohr, Serah Kiragu-Wissler</i> | |
| 2.1.1 Résumé | 3 |
| 2.1.2 Interdépendances / Compromis / Lacunes | 4 |
| 2.1.3 Atelier 1 par rapport aux principes directeurs et fonctions de la GSW | 6 |
| 2.1.4 Résultats | 11 |
| 2.1.4.a Groupe de travail 1 – Partage d’expériences et examen des résultats des initiatives de GDT | 11 |
| 2.1.4.b Groupe de travail II - Tableau de bord pour des services de vulgarisation agricole plus inclusifs et favorables à la GDT en tant que levier de mise en œuvre des ODD | 25 |
| 2.1.4.c Groupe de travail III : Institutionnalisation d’accès de données ouvert | 32 |
| 2.1.5 Co-organisateurs et présentateurs des ateliers | 41 |



2. Workshops

2.1 ATELIER 1 : MAINTENIR ET DEVELOPPER LES RESULTATS POSITIFS DES INITIATIVES DE GDT: DONNEES – CCONNAISSANCES – ACTIONS

Carolyn Sperk, Anne Flohr, Serah Kiragu-Wissler

La santé des sols et l'utilisation équitable des terres sont des facteurs primordiaux au développement durable ; la neutralité en matière de dégradation des terres est fondamentale à l'amélioration des moyens de subsistance, à l'éradication de la faim, à la santé et au bien-être des populations, et favorise, entre autres, l'autonomisation des femmes.

Il existe une multitude d'expériences et de connaissances de longue date sur les technologies liées à la protection des sols et à la gestion durable des terres (GDT) et aux obstacles à leur adoption.

Le maintien et le développement des résultats positifs de la GDT constituent un enjeu courant dans les projets, les régions et les pays, ainsi que pour tous les acteurs impliqués dans ce genre d'activités (agriculteurs, ONG, projets de développement, intervenants gouvernementaux...)

Les options de mise en œuvre de la GDT dépendent de l'influence de la situation socio-économique (et parfois individuelle), des cadres de travail politiques/de planification et des stratégies de mise en œuvre. Qui plus est, les données pouvant être utilisées pendant les phases de planification des projets pour identifier des besoins particuliers sont largement disponibles, mais pas toujours facilement accessibles.

Il ne sera possible de donner la priorité à la protection et la restauration des sols dans les programmes politiques qu'en intégrant le sujet dans les discussions élargies sur le développement durable et la réalisation du Programme à l'horizon 2030. En particulier, les investissements dans les services de conseils agricoles doivent être associés aux principes d'inclusion, de parité des sexes et d'engagement des jeunes, et l'apport de ces services et de données agricoles de bonne qualité et accessibles aux agriculteurs constitueront des éléments décisifs à la réalisation de plusieurs ODD.

2.1.1 RÉSUMÉ

Cet atelier a exploité les partenariats entre les ministères de l'Agriculture du Bénin, du Burkina Faso, d'Éthiopie et du Kenya et d'autres parties prenantes nationales tissés lors du processus du « Congrès africain sur les sols de 2016 » de Nairobi, et également avec des organes gouvernementaux indiens et le GIZ sous l'égide de l'initiative du ministère fédéral allemand pour la coopération et le développement économique (BMZ) intitulée « Un seul monde sans faim ». Trois groupes de travail ont été ainsi mis en place avec ces derniers ; ils se proposaient de réfléchir sur les thèmes suivants :

- Partager des expériences, réfléchir sur les dispositions politiques et les approches basées sur l'intégration pour déployer la GDT à l'échelle nécessaire ; voir comment garantir le maintien des résultats au niveau nécessaire en mettant en place des processus inclusifs déployés au niveau local.
- Comment s'assurer que les services de vulgarisation parviennent jusqu'aux agriculteurs touchés par l'insécurité alimentaire et que la GDT soit généralisée à travers les messages de vulgarisation, que le fournisseur des services en question soit un organisme public ou privé.
- Identifier les lacunes et des défis concernant l'accès aux données, leur utilisation et leur partage ; réfléchir sur les stratégies permettant de rendre ces données disponibles et accessibles à tous.

2.1.2 INTERDÉPENDANCES / COMPROMIS / LACUNES

Les programmes de protection et de restauration des sols favorisent les contributions aux ODD 1, 2, 3, 5, 6, 9, 10, 11, 14, 16, 17, et, bien entendu, 15,¹ ce qui permet d'adresser les ODD au niveau local sous forme de programme groupé et de soutenir les processus d'apprentissage.

- Les programmes de restauration des sols de grande échelle ne doivent pas empiéter sur la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance.
- Une focalisation exclusive sur la croissance de la production agricole dans le cadre de l'objectif 2 peut avoir des conséquences négatives, en particulier en cas de recours excessif aux fertilisants inorganiques, puisque le sol, mais aussi la santé humaine, peuvent être mis en danger.
- Un recours trop important à des intervenants de services agricoles du secteur privé est souvent incohérent avec l'objectif visant à « ne laisser personne pour compte ».

1 ODD1 (Pas de pauvreté), ODD 2 (Faim zéro), ODD 3 (Bonne santé et bien-être), ODD5 (Égalités des sexes), ODD6 (Eau propre et assainissement) ODD9 9 (Industrie, innovation et infrastructures), ODD10 (Réduction des inégalités), ODD11 (Villes et communautés durables), ODD14 (Vie aquatique), ODD15 (Vie sur terre), ODD 16 (Paix, Justice et institutions efficaces), ODD17 (Partenariats pour la réalisation des objectifs).

- Les interventions de protection et restauration des sols négligent trop souvent les besoins et conditions des femmes ; d'autre part, les personnes responsables des semences et de la plantation des cultures alimentaires ne sont pas incluses dans les formations, ou ne peuvent pas prendre certaines mesures en raison des aménagements fonciers. Associer la protection des sols aux considérations foncières liées à l'égalité des sexes permet ainsi de favoriser en même temps l'égalité entre les sexes ; il est ainsi possible de renforcer ce lien en tenant compte de ces conditions (ODD 5, 15, 16).
- L'épandage intempestif de biocides et de pesticides cause des problèmes de santé humaine et environnementale considérables, également causés par l'orientation unidimensionnelle des systèmes de services en faveur des cultures commerciales (non-alimentaires). Conjointement aux pratiques inadéquates de gestion des sols dans certaines régions, cela peut causer des problèmes de pollution marine (ODD 14). Les services de vulgarisation doivent fournir aux utilisateurs (agriculteurs) des connaissances et des informations suffisantes sur l'utilisation adéquate de substances convenables, et assurer leur accessibilité (ODD 2.3).

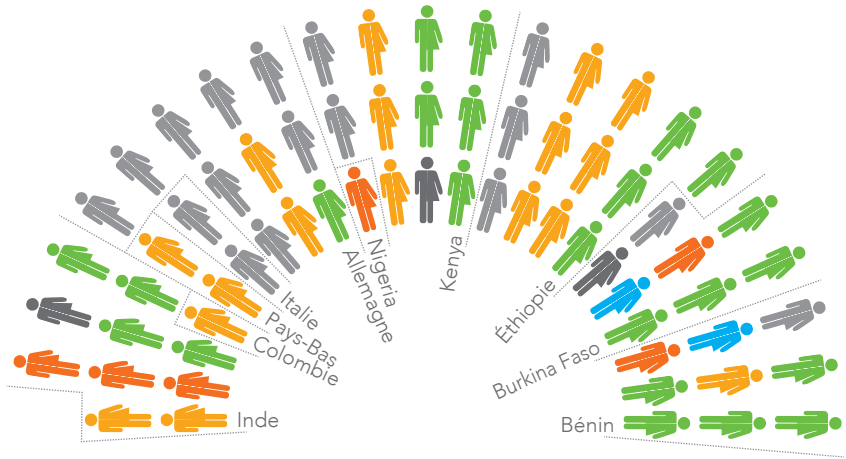
2.1.3 ATELIER 1 PAR RAPPORT AUX PRINCIPES DIRECTEURS ET FONCTIONS DE LA GSW

L'Atelier 1 a été organisé en collaboration avec les partenaires du GIZ et les pays dans lesquels il met actuellement en oeuvre son programme sur la « protection et réhabilitation des sols » en partenariat avec divers organismes locaux et internationaux. Ces partenaires ont préalablement collaboré dans le cadre du Congrès africain sur les sols ayant eu lieu à Nairobi en novembre 2016. Les résultats de cet événement ont servi de point de départ au travail collectif d'élaboration des thèmes de l'atelier à aborder dans le cadre de la GSW17.

C'est la raison pour laquelle un processus préparatoire préalable à la GSW a servi à garantir que les partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux trouveraient utile de poursuivre les discussions lors de la GSW, et par la suite. Cette approche a également favorisé l'instauration d'une bonne réciprocité entre les discours locaux, nationaux, régionaux et internationaux.

L'échange d'expériences tirées des stratégies du déploiement à grande échelle de la protection et de la restauration des sols dans les différents pays est un élément important qui fut préconisé.

Pour représenter la nécessité d'adopter des approches favorisant l'inclusion et l'intégration, on avait fait appel aux participants les plus divers : bon nombre d'entre eux étaient



Atelier 1 PARTICIPANTS

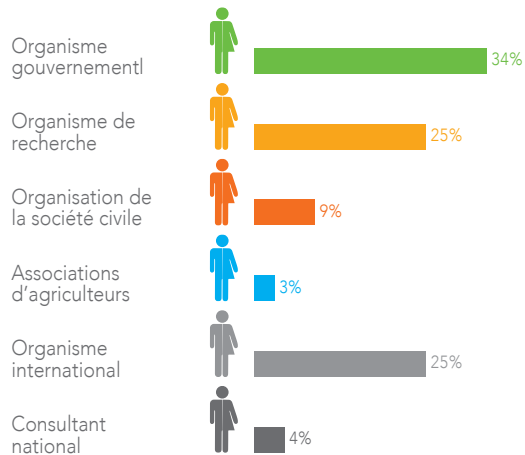


Schéma 1. Participants à l'Atelier 1 : Origine et affiliation des délégués.

issus de ministères responsables de la gestion durable des sols et du développement agricole, avec d'autres praticiens responsables de la mise en œuvre des programmes liés au sol, et des représentants d'organisations de la société civile, notamment des jeunes, des associations d'agriculteurs et des experts dans le domaine de l'égalité des sexes. Les expériences liées aux stratégies et aux programmes dans les pays tels que le Bénin, le Burkina Faso, l'Éthiopie, le Kenya et l'Inde furent abordées au sein du groupe.

L'esprit général des discussions avait pour objets d'inspirer un véritable échange de connaissances et des réflexions critiques visant à découvrir les lacunes et les mesures restant nécessaires pour réaliser des stratégies favorisant davantage l'inclusion et l'intégration.

Les discussions visaient à faire ressortir des points d'action pour améliorer l'engagement en faveur du soutien aux agriculteurs dans leur mise en œuvre de la GDT ; ceci passerait par l'échange des expériences et des stratégies sur les possibilités de le faire, ou sur ce qui se fait déjà, au moyen de stratégies, d'investissements et de réglementations gouvernementaux.

À travers les réflexions sur la manière d'intégrer et d'associer la protection et la restauration des sols avec les programmes plus larges de développement durable, et sur la manière d'établir des synergies pour réaliser des progrès sur d'autres ODD (notamment la santé, l'égalité des sexes, etc), les discussions ont fait ressortir la nature des ODD, leurs liens

mutuels intrinsèques, et la nécessité et les possibilités de les mettre en œuvre de manière groupée.

L'atelier fut l'occasion de partager les enseignements tirés et de favoriser l'apprentissage mutuel à partir des initiatives préalables liées à la GDT. D'autre part, l'atelier a pour objet de contribuer à l'élaboration de stratégies et de formats pour garantir que l'échange de connaissances peut être institutionnalisé, et notamment contribuer au processus du FPHN.

Les thèmes de l'atelier sont liés au programme des ODD à différents niveaux :

- Le thème spécifique de l'accès ouvert aux données est lié à l'ODD 17 (17.6, 17.16), mais serait également un élément essentiel à la réalisation de l'ODD 2, en particulier 2A.
- Le rôle important de la vulgarisation est mis en lumière dans l'ODD2 ; cependant, un service de vulgarisation efficace et fonctionnel est également indispensable pour réaliser l'ODD 15 et contribuerait à l'élimination de la pauvreté (ODD 1), à la santé (ODD 3) et à d'autres objectifs, notamment l'égalité des sexes (ODD 5).
- L'objectif global de réflexion et de discussion sur l'intégration des politiques et l'assimilation de toutes les dimensions de l'environnement durable dans les processus politiques et de mise en œuvre devrait favoriser la transposition des ODD du plan mondial au plan local.



2.1.4 RÉSULTATS

2.1.4.a Groupe de travail 1 – Partage d'expériences et examen des résultats des initiatives de GDT

Objectifs et thèmes suggérés par le groupe de travail :

- Comment exploiter le potentiel de la GDT pour contribuer aux différents ODD ? Discussion sur les politiques cruciales et identification des chemins favorisant l'intégration entre les différentes stratégies sectorielles de la GDT.
- Échanges et apprentissage mutuels sur les stratégies de « durabilité post-projet » ; mise en exergue des processus d'adaptation à l'échelon local.

La gestion durable des ressources naturelles, notamment la protection et la réhabilitation des sols, est reconnue comme fondamentale pour le développement durable et la réalisation des ODD. Au niveau national et dans le cadre des programmes sur le sol, des expériences positives sont observées : citons, par exemple, les programmes de « reverdissement du Sahel » au Burkina Faso, le projet de gestion durable des terres en Éthiopie et les programmes de protection des bassins hydrographiques en Inde, ou encore la politique de fertilité des sols du Kenya et la prise en compte du rôle clé des sols dans la stratégie de développement durable du Bénin. Toutefois, les défis et les lacunes persistent concernant l'intégration des politiques (rôle des

sols dans les stratégies de croissance agricole, lien entre la GDT et le régime foncier, inclusion et prise en compte des questions d'égalité des sexes, de l'engagement des jeunes et des autres groupes vulnérables dans les politiques, la planification et la mise en œuvre). Des discussions de groupe ouvertes et des contributions écrites ont permis d'identifier et d'approfondir les thèmes et contraintes clés dans le cadre de tables rondes. Celles-ci ont abouti à l'élaboration de suggestions sur les actions à entreprendre et de scénarios envisageant comment progresser sur ces thèmes.

Les expériences nationales de mise en œuvre des politiques et de maintien des résultats des programmes et initiatives ont permis d'aboutir aux conclusions suivantes :

- La volonté politique d'établir des structures décentralisées de soutien aux agriculteurs, qui encouragent des réglementations spécifiques afin d'atteindre chaque agriculteur, s'avère primordiale.
- Les politiques doivent être appuyées par des programmes publics (par exemple, le programme « Soil Health Card » (Carte de santé des sols) en Inde pour la santé des sols).
- La tendance à opter pour des approches descendantes doit être inversée.
- Il est nécessaire d'envisager les politiques du point de vue des jeunes.
- L'évaluation des besoins en capacités, mais aussi des incitations financières pour les agriculteurs, doit se faire en étroite collaboration avec les intervenants sur le terrain.

2.1.4.a.i Thème 1 : Comment garantir la convergence des politiques ?

Tant que les problèmes interconnectés et multifactoriels tels que la dégradation des sols seront traités comme des "problèmes sectoriels", il sera difficile de les surmonter de manière durable, c'est-à-dire dans une perspective à long terme et en tirant un meilleur parti des ressources et des synergies. La volonté politique et les approches intégrées s'avèrent donc cruciales.

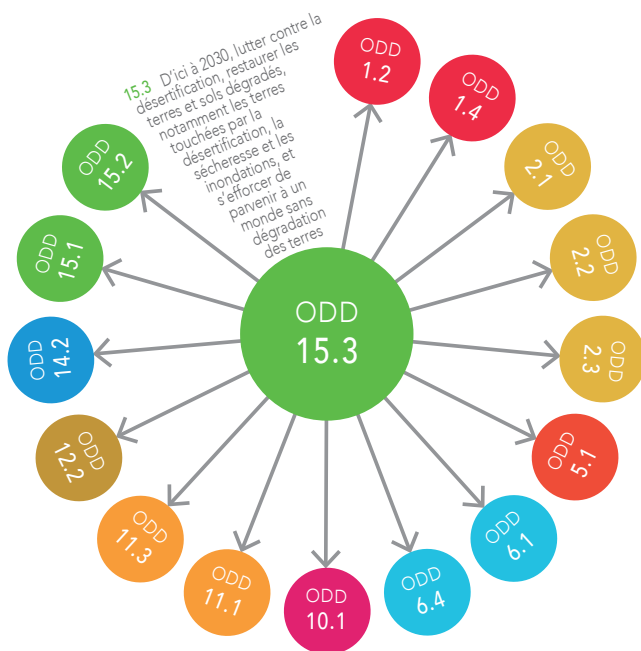


Schéma 2. Agence de Coordination et de Suivi des ODD, Bénin 2017. Source : A. Alinsato, rerédigé par N. Aruri

Scénario : BÉNIN

L'analyse de la stratégie nationale de réalisation des ODD révèle que 7 des 49 objectifs prioritaires nationaux ont des effets sur la mise en œuvre de l'objectif 15, laquelle (objectif 15.3) aurait à son tour des retombées positives sur 15 objectifs prioritaires.

Reste à trouver les capacités et les ressources nécessaires pour garantir une coordination et une mise en œuvre intersectorielles ; il faudra aussi mettre au point et étudier des modèles de coordination et des mécanismes de suivi.

Scénario : KENYA

Parmi les politiques élaborées au fil des ans, plusieurs portent également sur l'amélioration de la gestion des sols grâce à la GDT et aux investissements. Récemment, le développement et l'institutionnalisation de la "politique sur la fertilité des sols" ont fait l'objet d'une approche globale à plusieurs niveaux, mettant en jeu de multiples acteurs.

Un problème demeure à l'échelon des communes et des localités : le manque fréquent de ressources et de mesures pour renforcer les capacités et assurer ainsi la mise en œuvre des politiques nationales au niveau régional / fédéral et au niveau communal / local. La coordination entre les intervenants (étatiques et non étatiques, entre secteurs) reste un défi dans de nombreux endroits.

Tableau 1. Recommendations to support policy convergence and responsible actors

| Activités | Niveau de prise en charge/ Intervenants responsables |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Mise en place des cadres de coordination définissant le rôle des divers intervenants issus des différents secteurs (Ministères de l'Agriculture, des Finances, de l'Environnement, du Développement) | Gouvernement (groupe de travail chargé de la coordination et de la planification centralisées) |
| Mobilisation et réorientation des ressources à l'échelon local | Acteurs nationaux / locaux de l'administration publique, ONG, secteur financier |
| Introduction de modules de formation et de sensibilisation dans les programmes scolaires, universitaires et des centres de formation professionnels | Universités, lycées professionnels et centres de formation, soutien des ONG, services de vulgarisation (publics) |

2.1.4.a.ii Thème 2 : Comment garantir la sécurité de l'accès foncier ?

L'accès foncier est une condition bien connue et toujours contestée pour rentabiliser les investissements dans la protection et la réhabilitation des sols pour les utilisateurs des terres.

Scénario : BURKINA FASO

La réforme de la politique foncière (2009) et sa mise en relation avec le programme sur la dégradation des sols jouent de toute évidence un rôle important dans le maintien des résultats des programmes sur les sols. On envisage d'accorder légalement la propriété de 51 % des terres à des femmes.

Cela reste un défi et par conséquent, il est crucial d'instaurer un dialogue et des mesures d'institutionnalisation au niveau local (communautaire) tout en renforçant les capacités des détenteurs des droits (les femmes).

Tableau 2. Recommandations pour surmonter les restrictions foncières et identité des responsables.

| Activités | Niveau de prise en charge/ Intervenants responsables |
|------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Mise en place des structures qui assurent la mise en œuvre de la réglementation foncière | Administration communale / locale |
| Renforcement des capacités des utilisateurs des terres à revendiquer leurs droits | Organismes administratifs en charge des questions foncières en coopération avec des organisations de la société civile et des organisations d'agriculteurs |
| Mobilisation des ressources pour maintenir les structures de mise en œuvre | Les États (nationaux) Fonds pour les structures foncières |

2.1.4.a.iii Thème 3 : Engagement des jeunes (dans la GDT)

Pour les jeunes, l'accès à la terre, à l'éducation et aux compétences, ainsi que les ressources financières et techniques sont des enjeux hautement problématiques dans de nombreux pays. Qui plus est, de moins en moins de jeunes se tournent vers l'agriculture, ce secteur n'étant pas considéré comme suffisamment lucratif. Les traditions et les normes telles que les lois sur la succession et les processus de prise de décision excluent souvent les jeunes des possibilités d'investissement dans la gestion durable des sols et des ressources naturelles. Les jeunes méritent d'être soutenus au niveau de la participation, de l'accès aux compétences, aux terres, aux ressources (technologiques, naturelles et financières) et par le mentorat. L'engagement public et la sensibilisation par l'intermédiaire de campagnes, de documents imprimés ou de réseaux sociaux peuvent favoriser la popularisation de la GDT/de l'agriculture durable.



Tableau 3. Recommandations visant à favoriser l'implication des jeunes (dans la GDT) et intervenants responsables.

| Activités | Niveau de prise en charge/ Intervenants responsables |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Programmes de mentorat et bourses | Organismes d'enseignement ; Niveaux local/communauté en coopération avec les associations de jeunes ; gouvernement |
| Profil des chefs de file de la jeunesse | Communautés ; Gouvernements régionaux ; Groupes de jeunes par médias sociaux |
| Pôles ou centres de jeunesse au niveau des communautés favorisant l'accès au capital (finances, équipement) ; | Pour les jeunes, par les jeunes ; Soutien de l'administration régionale ou locale ; ONG ; Banques |

2.1.4.a.iv Thème 4 : Comment accroître la participation et l'autonomisation de la communauté

Le caractère durable des interventions et des investissements dans la protection et la restauration des sols passe par un positionnement et un équipement des communautés leur permettant de prendre des décisions et d'adopter ou de maintenir les possibilités d'initiative. Faute de quoi, les interventions ne peuvent pas se diffuser efficacement vers d'autres domaines ni se maintenir à terme, les investissements aboutissant à des pertes.

Histoire : INDE

Récentes initiatives à formats réussis de mobilisation en matière de gestion durable des terres et des sols visant à accroître la prise de responsabilité des actions, notamment par des compétitions à l'échelle de l'état (dans l'état de Madhya Pradesh) et des campagnes menées par des célébrités (telle la "Campagne de Bollywood"). 1400 villages ont participé aux processus et activités locaux en matière de gestion durable des ressources de proximité dans le cadre d'une "compétition GDT". L'intention est de soutenir la prise de responsabilité et les processus entrepris et soutenus au niveau local.

Histoire : KENYA

La participation est un principe faisant partie de la constitution, et l'examen/l'inclusion des parties prenantes est courant. Cependant, cela nécessite une volonté et des capacités politiques considérables, ainsi que des ressources au niveau local et régional.

Histoire : ETHIOPIE

Les programmes d'aménagement des bassins versants tels que le "Programme de gestion durable des terres" (SLMP) sont des exemples de réussite en termes de mobilisation de masse et de programmes adaptés aux populations locales et menés par ces dernières. L'évolution de la protection des ressources naturelles vers des mesures liées à la chaîne de valeur en promouvant le programme de "paiement des services d'écosystème" (eau en bouteille) engendre des bénéfices notables pour les agriculteurs.

Cependant, le transfert des responsabilités vers les communautés reste un enjeu important qui nécessitera un renforcement des capacités aux niveaux locaux, et une autonomisation des communautés.

Tableau 4. Recommandations visant à accroître la responsabilisation des communautés et des intervenants responsables.

| Activités | Niveau de prise en charge/ Intervenants responsables |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------|
| Il n'est pas suffisant d'être « Basé en communauté/ participatif et inclusif » lorsque les ressources sont rares | Les états (nationaux) |
| Engagement des chefs de villages et renforcement des capacités de leadership | ONG ; autorités locales et régionales |
| Création d'une vision commune pour favoriser la responsabilisation et les incitations | ONG ; autorités locales et régionales avec les communautés |
| Création et obtention de bénéfices financiers visibles à court et moyen terme | Recherche ; ONG et organes gouvernementaux |

2.1.4.a.v Messages clés du premier groupe de travail

Dans le cadre du récapitulatif des discussions du GT1, chaque groupe thématique a lancé un message :

- La GDT doit devenir une culture incorporée dans les programmes pédagogiques scolaires (éducation), une carrière, une entreprise, un hobby, et doit comporter des incitations (p.ex. foncières, financières, techniques) pour lui permettre de répondre aux besoins des jeunes hommes et femmes d'aujourd'hui (partout dans le monde).
- La gestion durable des terres par l'autonomisation de la communauté se réalise en favorisant l'engagement à tous les niveaux (par exemple un principe de participation dans les constitutions), en créant de puissantes organisations communautaires, et en développant le leadership.
- L'accès à la terre et aux autres ressources naturelles doit être favorisé et soutenu en mettant des structures et mécanismes en place favorisant la mise en œuvre efficace des réglementations, le renforcement des capacités et la mobilisation des ressources.
- La coordination parmi différents secteurs et à différents niveaux doit se concrétiser par l'intermédiaire de groupes de travail ou d'équipes multisectoriels et à base large sur le plan de la conception, du financement, du renforcement des capacités et de la communication relatifs à la mise en œuvre et l'évaluation des programmes de GDT.

CATALYSING SDG IMPL THROUGH A SOIL AND I

22 – 24 May, Berlin



2.1.4.b Groupe de travail II - Tableau de bord pour des services de vulgarisation agricole plus inclusifs et favorables à la GDT en tant que levier de mise en œuvre des ODD

L'ODD 2 consistant à éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable reconnaît le rôle fondamental des services de vulgarisation agricole dans la réalisation de ces objectifs. Les services de vulgarisation agricole pourraient également jouer un rôle clé dans la réalisation de plusieurs autres ODD tels que ceux qui concernent l'élimination de la pauvreté, la vie sur terre ou l'égalité des sexes. Par conséquent, les investissements efficaces, qu'ils soient financiers ou autres, dans la qualité et le ciblage des services agricoles sont susceptibles de devenir des investissements catalytiques dans la réalisation des ODD. Ce rôle clé des services agricoles a été reconnu par les dialogues préparatoires des partenaires ayant précédé la Global Soil Week 2017 pendant lesquels les services de vulgarisation agricole furent identifiés comme

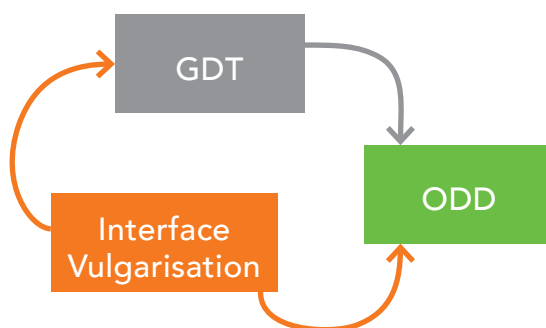


Schéma 3. Interface Vulgarisation - GDT-ODD

l'un des leviers centraux à la réalisation du déploiement de pratiques de gestion durable des terres, et pour accéder aux foyers d'agriculteurs en situation d'insécurité alimentaire. Par conséquent les véritables enseignements à tirer des services de vulgarisation du secteur public et à leur intention sont devenus un sujet de discussion clé dans le cadre de l'Atelier 1.

2.1.4.b.i Lacunes et défis

L'importance de la réflexion critique : Lacunes et défis dans l'apport des services de vulgarisation agricole publics

La discussion sur le rôle de la vulgarisation était basée sur un certain nombre de principes, et en particulier sur la promotion d'une réflexion honnête et critique et l'auto-réflexion, ainsi que pour un esprit de remise en question plutôt qu'un esprit d'éloges mutuelles. Grâce à l'esprit de cette discussion partagée par les experts présents, les représentants nationaux d'Inde, du Burkina Faso, du Kenya et d'Éthiopie se sont accordés pour reconnaître que tous leurs systèmes de vulgarisation nationaux doivent relever un groupe de défis semblables, ou se caractérisent par des lacunes similaires, bien qu'à des niveaux différents. Ils concernent la généralisation de la gestion durable des terres, la prise de responsabilités, le financement, l'inclusion, l'adéquation, la coordination, ainsi que les capacités et les compétences dans l'apport des services de vulgarisation.

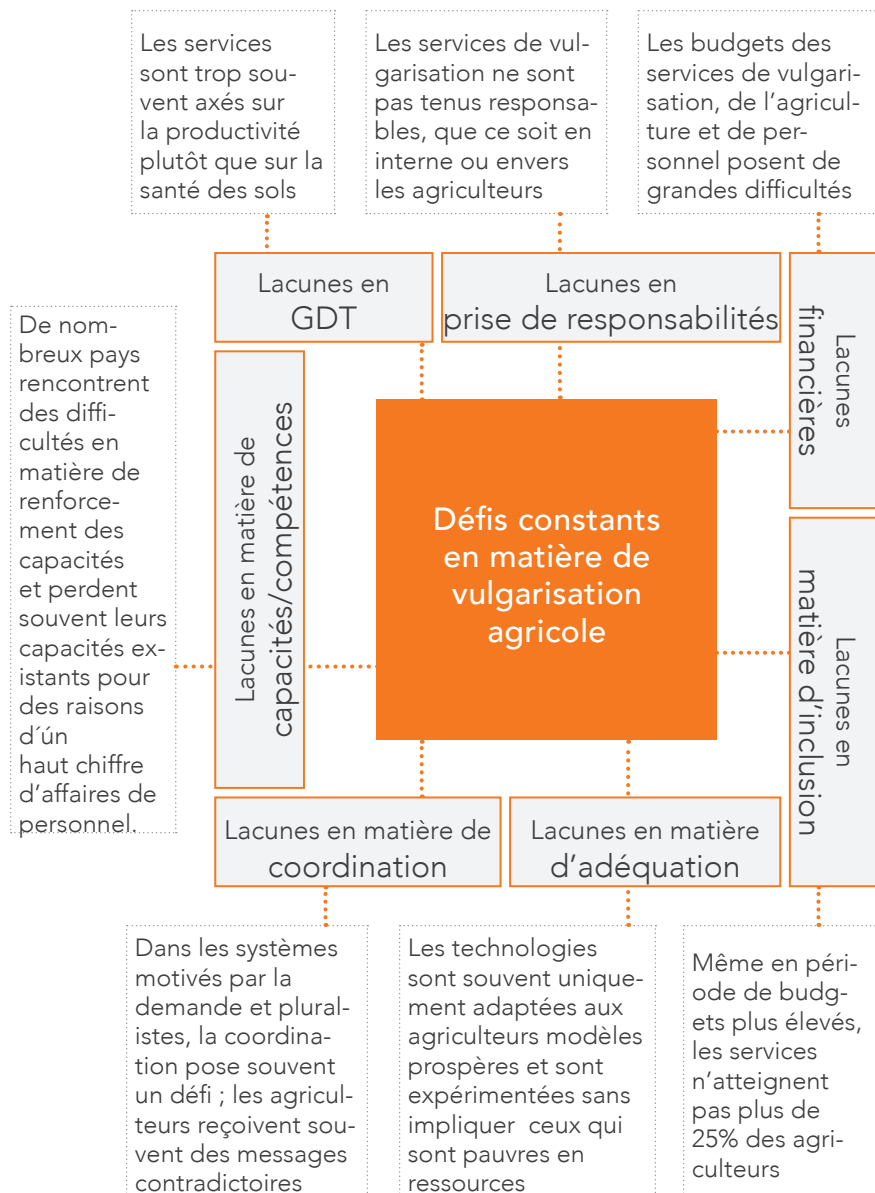


Schéma 4. Défis persistants des services de vulgarisation agricole

2.1.4.b.ii Inspiration des cas

Les efforts nationaux dans la gestion des lacunes/défis

Le contre-interrogatoire ayant eu lieu entre les pays participants a révélé un certain nombre d'exemples positifs dans lesquels les pays avaient trouvé des moyens de relever certains des défis ; ces exemples devront cependant pour la plupart être déployés à plus grande échelle. En voici quelques cas :

La méthode de gestion des lacunes de coordination mise en place par l'INDE :

L'Agence indienne de Gestion Agricole et Technologique (ATMA) a été mise en place au niveau régional et communal, ainsi qu'au niveau du quartier. C'est un organe présidé par des administrateurs généraux qui coordonne le travail de divers services gouvernementaux tels que l'agriculture, l'horticulture, la pisciculture, l'élevage etc. Cet organisme identifie les lacunes critiques et les finance. Il soutient également les activités liées à l'innovation et travaille sur les partenariats public/privé. Le ministère du Développement rural finance de nombreuses activités liées à la conservation des sols et à l'eau sous l'égide du programme "Mahatma Gandhi National Rural Employment Guarantee Scheme" (MGNREGS), et le rôle de l'ATMA à titre d'organe de coordination est crucial.

La gestion des lacunes liées à l'inclusion au KENYA : Accéder au foyers d'agriculteurs pauvres et vulnérables

Le Programme national de vulgarisation de l'agriculture et de l'élevage (NALEP) a été acclamé pour sa tentative délibérée de relever le défi de l'inclusion. En utilisant un outil d'évaluation de participation rurale (Participatory Analysis of Poverty and Livelihood Dynamics (PAPOLD), au niveau du village, le Programme se proposait de caractériser et de stratifier les foyers en sous-ensembles selon qu'ils avaient comme chef de famille un homme, une femme et un enfant, et selon que leurs stratégies de subsistance étaient médiocres, moyennes et affluentes). Des tentatives ont été également entreprises pour mieux comprendre les besoins, les ressources et les opportunités de chaque sous-ensemble. Les résultats furent utilisés pour identifier les stratégies liées aux moyens de subsistance auxquels pourraient raisonnablement aspirer les foyers d'un sous-ensemble, et d'associer ces foyers à des prestataires de services de vulgarisation adéquats (p.ex. micro crédit et poulets issus de la production locale pour les foyers les plus pauvres).

Plusieurs cas couronnés de succès ont été recensés et ont permis de confirmer que cette approche parvenait à atteindre les membres les plus pauvres des communautés des régions dans lesquelles elle avait été déployée. Son déploiement plus vaste a été inhibé par la nécessité de l'investissement financier considérable dans un domaine de focalisation.

2.1.4.b.iii Messages clés du deuxième groupe de travail

Voie à suivre : L'utilisation des services de vulgarisation agricole pour réaliser les ODD

À l'issue de la discussion, le groupe de travail est arrivé à un consensus selon lequel les messages clés suivants doivent être utilisés dans les communications à l'intention des législateurs, au niveau des forums nationaux et internationaux tels que le FPHN, pour souligner les liens étroits existant entre la réalisation des ODD et les services agricoles.

La protection et la restauration des sols sont fondamentales dans la réalisation de nombreux objectifs de développement durable, notamment les ODD 1, 2, 3, 5, 6, 9, 10, 11, 14, 17, et, bien entendu, 15.

Les services de vulgarisation sont centraux à la réalisation de la restauration des sols. Les prestataires de services de vulgarisation publics et privés ont un rôle à jouer, même si la réglementation et la coordination restent des tâches gouvernementales essentielles.

Bien que certains exemples très positifs soient à noter dans un certain nombre de pays, d'importantes lacunes persistent en matière de financement, d'inclusion, de prise de responsabilités, de coordination, de renforcement des capacités et de ciblage et d'harmonisation

des messages à l'intention des populations pauvres en ressources.

Pour réaliser les ODD, il est indispensable d'employer des efforts concertés en matière d'investissements dans les services de vulgarisation et le déploiement des exemples positifs pour parvenir enfin à combler ces lacunes.

En tant que point de départ pour évoluer vers une amélioration des services de vulgarisation agricole, les pays participants ont proposé l'idée d'adopter entre eux un mécanisme réciproque de soutien et d'évaluation par les pairs dans l'objectif d'améliorer la qualité et la prise de responsabilités, d'atteindre les agriculteurs pauvres en ressources et d'assurer la promotion de la GDT dans leurs services respectifs nationaux de vulgarisation. Les partenaires de la GSW évalueront comment il serait possible de concrétiser cette idée.



2.1.4.c Groupe de travail III : Institutionnalisation d'accès de données ouvert

Pour rehausser la qualité des services de vulgarisation agricole et soutenir la prise de décision concernant la mise en œuvre de la GDT au niveau des exploitations agricoles, il est nécessaire d'améliorer et de garantir l'accès aux données (pédologiques, agro-écologiques, socio-économiques) et leur disponibilité. Au terme de décennies de recherche, les données sur l'agriculture, les conditions biophysiques des sols et le climat sont abondantes ; il en est de même de celles qui ont trait aux situations et besoins socio-économiques. Trop souvent, cependant, les prestataires de services agricoles et/ou le public n'ont pas accès à ces données. Les raisons sous-jacentes de cette indisponibilité des données sont nombreuses, allant du manque de clarté sur les droits de propriété intellectuelle à des contraintes budgétaires. Pour la réalisation de l'ODD 2, notamment la cible 2A, et de l'ODD 17, en particulier les cibles 17.6 et 17.16, il est donc important d'améliorer l'accès à ce genre de données pour parvenir à l'amélioration des services en faveur des agriculteurs et de la prise de décision au niveau local.

Ce groupe de travail s'est concentré sur les défis, les méthodes et les mécanismes nécessaires pour rendre les données disponibles et accessibles à toutes les parties prenantes, y compris aux populations locales.

- Comment toutes les données existantes peuvent-elles être mieux exploitées pour réaliser les ODD ? Quels

sont les outils nécessaires pour utiliser ces données comme il se doit ?

- Comment rendre les données libres plus conviviales à utiliser ? Comment permettre aux petits exploitants agricoles d'utiliser les données libres ?

2.1.4.c.i Principaux défis

Un certain nombre de défis importants ayant trait au libre accès aux données en matière de gestion durable des sols ont été identifiés par les participants à l'atelier.

- Une grande quantité de données existe, mais elles sont souvent sauvegardées dans des entrepôts de données dormants qui ne sont pas ouvertement accessibles ; il n'existe pas de normes communes en termes de comparabilité des données, des méthodes utilisées et de leur exploitabilité.
- Au niveau national, il y a trop peu de cadres politiques favorisant le libre partage de données dans un contexte mondial, provoquant ainsi un manque de cohérence en raison de la multitude de cadres politiques et juridiques.
- Les ressources de financement et de renforcement des capacités dans le domaine des technologies et des infrastructures sont très limitées.
- Les conditions du sol étant dynamiques, ces données doivent être utilisées et actualisées en temps réel.

- Le système académique ne favorise pas le partage de données étant donné que les chercheurs sont jugés en fonction du nombre et du caractère unique de leurs publications, constituant une exigence institutionnelle pour tenir d'autres subventions ; ils craignent pour leur réputation.

2.1.4.c.ii Inspiration à tirer des cas

Les cas de a.o. d'Éthiopie, de Colombie et d'Inde offrent des perspectives d'initiés et des idées utiles sur la manière de surmonter certains des défis à la fois primordiaux et très particuliers en matière de libre accès aux données.

Cadres de travail politiques et réglementaires

L'exemple de la Colombie montre comment un cadre de travail juridique adapté peut contribuer au libre partage des données : une loi nationale élaborée sous l'égide de la Convention-cadre sur les changements climatiques qui permet de rendre les données sur le climat accessibles à tous peut ainsi fournir un cadre modèle pour élargir le libre accès aux données. Elle peut également favoriser l'utilisation innovante des informations rendues accessibles aux fins de la gestion durable des sols.

A titre d'exemple d'organisation de recherche en fonctionnement international, les centres CG ont une politique selon laquelle le format en données libres est privilégié autant que faire se peut. Avec des politiques internes de ce genre, il est possible de tirer partie du potentiel encore inexploité dans la recherche agricole. Le système CG sonde seul environ 180 000 agriculteurs par an !

Les différentes parties prenantes sont actuellement en train de mettre au point des normes et des lignes directrices sur la manière de recueillir, de stocker et de partager les données (comme notamment le projet BONARES en Allemagne). De plus amples échanges et collaboration sont nécessaires pour éviter la fragmentation. En ce qui concerne les données géospatiales, l'Open Geospatial Consortium (OGC) a mis au point des normes ouvertes acceptées à l'échelle internationale. La directive « **Infrastructure pour l'information spatiale en Europe** » (INSPIRE) fournit le cadre juridique des données géographiques en Europe.

Utilisation et accès aux données

En **Éthiopie**, le programme « **EthioSis** », a montré que la superposition de différents types de données (géospatiales, liées au sol, à la demande des végétaux en nutriments, etc) peut aboutir à de meilleures recommandations en matière de vulgarisation agricole. Par conséquent, la vulgarisation peut fournir de meilleurs services aux exploitants agricoles sur la base des données plus abondantes et systématiquement explorées.

À la lumière de l'établissement de liens au niveau des programmes et de l'exploration des synergies, EthioSis comportait également des informations sur la nutrition, variable fondamentale du conseil agricole holistique.

Le programme indien sur la carte de santé des sols (Indian soil health card programme) est un exemple de la manière dont certains enjeux liés aux changements de données sont gérés, notamment en ce qui concerne la nature des informations des sols, ayant leur propre évolution chronologique, et qui doivent être utilisées et actualisées dans les délais indiqués : l'échantillonnage des sols a lieu tous les deux ans grâce au soutien des laboratoires mobiles d'essais pédologiques, mais principalement par le système de vulgarisation national. Il s'agit cependant d'un processus intensif en ressources.

2.1.4.c.iii Recommendations

Recommandations à l'intention des parties prenantes clés pour réaliser des progrès sur l'APD en matière de gestion durable des sols

- Les données libres doivent être exploitées de manière à résoudre les problèmes réels, en établissant un lien avec la génération de connaissances et en les rendant disponibles aux preneurs de décision, aux praticiens et aux utilisateurs finaux. Elles peuvent ainsi fournir une contribution substantielle à la réalisation des ODD.

Organisation des données, infrastructures

- Les donneurs peuvent être l'un des moteurs clés de la standardisation des informations s'ils nécessitent une méthode particulière normalisée en condition préalable au financement. Les principes FAIR (<https://www.force11.org>) doivent être appliqués dans tous les projets de coopération au développement pour considérer les données comme un actif public mondial facilement localisable, accessible, interopérable et réutilisable.
- Les gouvernements doivent mettre en place une infrastructure de données géospatiales pour partager les données entre les différents ministères.
- Au sein de la communauté scientifique, la prise de conscience de l'importance du partage de données doit être renforcée.

Cadres réglementaires

- Les cadres liés à l'octroi de licences ouvertes peuvent présenter une solution flexible pour répondre à l'enjeu du partage de données. En utilisant une licence de ce genre, les propriétaires des données peuvent décider du niveau d'ouverture de l'accès aux données fournies et ajouter des restrictions. Une utilisation commerciale pourrait notamment être interdite dans cette optique.
- Les chercheurs et les intervenants issus ou non des gouvernements doivent se mettre d'accord sur les protocoles à mettre en place pour garantir le droit de préférence d'utilisation, la structure des données mondiales sur les sols, et les normes de partage des données.
- Dans la mesure du possible, les données doivent être intégrées aux structures existantes et les métadonnées doivent y être ajoutées pour garantir leur exploitabilité.

Renforcement des capacités et financement

- Un cadre de travail politique ne peut pas devenir opérationnel seul ; les capacités doivent être renforcées à tous les niveaux, la responsabilité de cette tâche concernant toutes les parties prenantes.
- Les projets touchant à l'action sur les données relatives au sols à l'échelle mondiale doivent être promus, et les investissements sont cruciaux ! Le financement public

sera notamment nécessaire, les données libres n'ayant pas généralement d'objet commercial.

- L'objectif clé des données libres doit résider dans l'amélioration des services fournis aux agriculteurs. Pour pouvoir atteindre les agriculteurs, la recherche et les services de vulgarisation doivent renforcer leurs liens.
- La collaboration avec des prestataires de services en ligne ou mobiles est une option permettant de transmettre efficacement les informations à la disposition des agriculteurs.

2.1.4.c.iv Messages clés du troisième groupe de travail

Une abondance de donnée biophysiques et socio-économiques existent déjà à l'échelle mondiale, régionale, nationale et locale. Elles ne sont cependant pas suffisamment accessibles ni adaptées aux législateurs, praticiens et utilisateurs finaux. L'un des facteurs favorables au programme des ODD et aux besoins d'investissements publics réside dans la mise à disposition de données, de mesures d'incitation et de la garantie de prises de décision et d'action éclairées pour soutenir les efforts nationaux et mondiaux liés à la protection, à la restauration et à l'utilisation productive des sols.



2.1.5 CO-ORGANISATEURS ET PRÉSENTATEURS DES ATELIERS

FACILITATION :

Boniface Kiteme, CETRAD, Kenya

Saydou Koudougou, GRAF, Burkina Faso

Les présentations et déclarations impulsives furent fournies par :

SÉANCE PLÉNIÈRE DE L'ATELIER :

Anna Onyango, Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche du Kenya

Alastaire Alinsato, Directeur général pour la Coordination et le suivi des ODD au Bénin

Zacharia Segda, Bureau national des sols du Burkina Faso

Habtamu Hailu, Ministère de l'Agriculture, et des Ressources naturelles d'Éthiopie

Rakesh Bhushan Sinha, Ministère indien de l'Agriculture

Axel HEBEL, CLD, Allemagne

Elke Wolff, Ministère fédéral allemand du Développement et de la Coopération économique

GOUPE DE TRAVAIL 1 :

Sourou Malikiyou Awo, DPP/MAEP, Bénin

André Anatole Yameogo, DG FOMR, Burkina Faso

Nkiruka Nnaemego, Fresh & Young Brains Development Initiative, Nigeria

Ravi Babu, Banque indienne nationale pour l'agriculture et le développement rural

Simon Bodea, Président de l'ONG Terre et Vie Bénin

Marcel-Komlan Kakpo, Conseiller Politique, GIZ ProSol
Bénin

Sarah Maiyo, Project Leader, Welthungerhilfe, Kenya
Melaku Tadesse Gebreselassie, Programme sur la GDT,
GIZ, Éthiopie

Yvette Onibon Doubogan, Cabinet YOD Bénin
Srinivasa R. Srigiri, Social Outlook, Inde

GOUPE DE TRAVAIL 2 :

Theo Rauch, Université libre de Berlin en Allemagne

Usha Rani, Directeur général de MANAGE, Ministère
indien de l'Agriculture et du bien-être des
agriculteurs

Vincent Okoth, ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et
de la Pêche du comté de Siaya au Kenya

Habtamu Hailu, Ministère de l'Agriculture, et des
Ressources naturelles d'Éthiopie

Bassiaka Dao, Confédération Paysanne du Faso, Burkina
Faso

Haggai Oduori, Tegemeo Institute - Université d'Egerton,
Kenya

Samson Eshetu, EIAR/ Forum africain pour les services
agricoles (AFAS), Éthiopie

GOUPE DE TRAVAIL 3 :

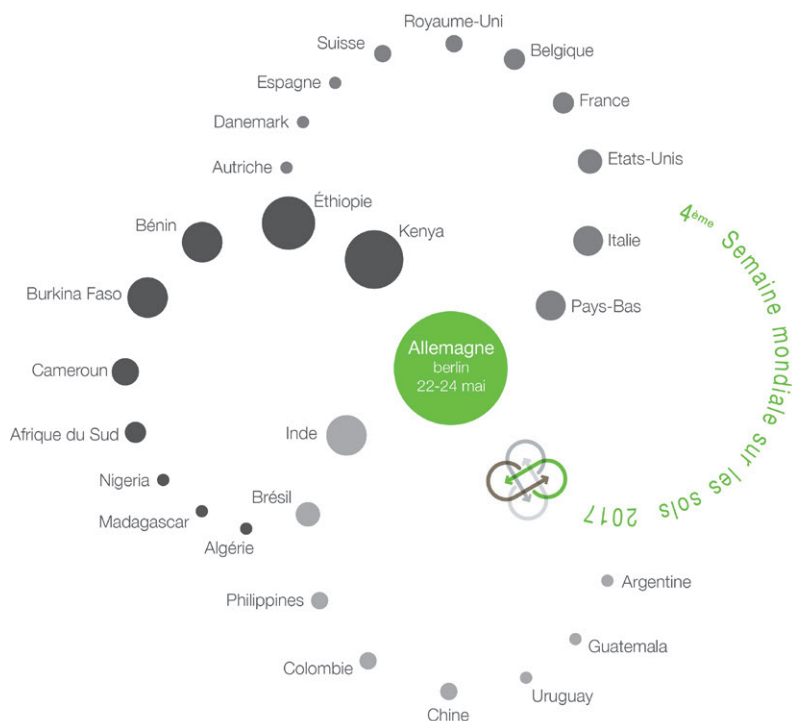
Christina Ketter, GIZ Allemagne

Steffen Schulz, Programme des sols du GIZ (ISFM+),
Éthiopie

Leroy Mwanzi, CIAT Malawi

Suchith Anand, Global Data for Agriculture and Nutrition
(GODAN)

Hakki Erdogan, Partenariat mondial sur les sols
Andries Bosma, Centre international de référence et
d'information pédologiques (ISRIC), Pays-Bas
Rodrigo Sara, Groupe consultatif pour la recherche
agricole internationale (GCRAI)
Nikolai Svoboda, Soil as a sustainable resource for the
bioeconomy (BonaRes)
Tegbaru Bellette, Agricultural Transformation Agency,
Ethiopie
Pradip Dey, Indian Institute for Soil Science, Inde
Rakesh Bhushan Sinha, Ministère indien de l'Agriculture
Daniel Jimenez, CIAT, Colombie





Global Soil Week 2017

globalsoilweek.org

BMZ



Bundesministerium für wirtschaftliche Zusammenarbeit und Entwicklung



d.i.e

Deutsches Institut für Entwicklungspolitik



German Development Institute

giz



Global Water Partnership

(TMG)

ThinkTank for Sustainability

Töpfer Müller Gaisner GmbH

IASS

POTS DAM



IDDRI



International Union of Soil Sciences



WORLD CENTRE FOR SUSTAINABLE DEVELOPMENT



Empowering lives. Realising options.

TOGETHER 2030



SUSTAINABLE DEVELOPMENT GOALS ACTION CAMPAIGN



SDSN Germany



Umwelt Bundesamt



United Nations Convention to Combat Desertification



United Nations Environment Programme



World Agroforestry Centre



WORLD RESOURCES INSTITUTE